



DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
Communes du Pays
des Paillons

OBJET :

Taux 2020 des taxes locales

Décision n° 20 06 11

L'an deux mille vingt, le jeudi 25 juin, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Théâtre de l'Hélice, salle intercommunale Auguste Maïcon, à Contes, en séance à huis clos (pour respecter le caractère public, les débats étaient accessibles en direct par voie électronique via le site www.ccpp06.fr), sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Messieurs Jacques Saulay, Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur, Mesdames Sandrine Gugielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absent représenté : Monsieur Robert Nardelli par Madame Alexandra Russo.

Monsieur Jacques Saulay a été nommé secrétaire de séance.

Vu le Code général des impôts ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi de finances pour l'année 2020 ;

Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 16 juin 2020 ;

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

Décide de fixer les taux de fiscalité directe locale pour 2020 aux niveaux suivants :

- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) : 1,50 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) : 2,45%
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 29,49%.

- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision et à en informer les services préfectoraux.

Nombre de conseillers en
exercice : 38

Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 38
Pour : 38
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.



LE PRESIDENT
M. LAVAGNA